

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Direction interrégionale des douanes de Nouvelle-Aquitaine

douane.gouv.fr

ESPACE PRESSE

 [@douane_france](https://twitter.com/douane_france)

1 quai de la douane – 33000 Bordeaux

Tél. : 09 70 27 55 50

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 25 janvier 2021

Saisie de 270 kg d’herbe de cannabis par la brigade des douanes de Dax.

La brigade des douanes de Dax a procédé le 20 janvier dernier, sur l’axe A63, dans le sens Sud/Nord, au contrôle d’un ensemble routier immatriculé en Pologne avec une seule personne à bord.

Les documents CMR afférents au chargement présentés par le chauffeur, de nationalité azerbaïdjanaise, faisait état d’un transport entre l’Espagne et la Slovénie de 24 big-bags contenant des granulés en plastique pour un poids total de 24 tonnes.

La fouille approfondie de la semi-remorque a permis la découverte de 13 sacs en plastique et 9 cartons disposés au milieu du chargement et contenant de l’herbe de cannabis conditionnés dans des paquets thermosoudés.

Au total, 270,760 kg d’herbe de cannabis d’une valeur approximative sur le marché intérieur de 474 000 € ont été saisies.

La personne mise en cause, a été remise à l’issue de la procédure douanière à la Police judiciaire de Bayonne, puis présentée au Parquet de Dax. Elle sera jugée en comparution immédiate lundi 25 janvier.

Cette constatation illustre une nouvelle fois la forte mobilisation des agents des douanes dans la lutte contre les trafics illicites.

Ainsi en 2019, les brigades des douanes de la direction régionale de Bayonne ont saisi 2M € d’avoirs criminels, 6 tonnes de cannabis, 250 kg de cocaïne et 22 tonnes de tabacs.

Contact presse : Bertrand Bernard, chef du Pôle action économique de Bayonne (07.72.72.68.34)

(Photos au verso)

